



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n° : 01/2025_REP+ ENS

Fiche de poste n°01/2025_REP + ENS	Type de poste : Enseignant en école REP +
Descriptif et contexte du poste	<p>Nommé en REP+, par-delà l'enseignement de sa classe, le professeur s'engage à développer le travail en équipes, disciplinaires, pluridisciplinaires et en inter-degré. Une expérience professionnelle en éducation prioritaire est vivement souhaitée.</p> <p>Une bonne connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire de la Polynésie française est nécessaire.</p> <p>Avantage spécifique : indemnités REP+.</p>
Missions générales	<ul style="list-style-type: none">▪ Enseignement des programmes▪ Connaître et rencontrer les différents acteurs du réseau (Équipe de direction des deux degrés, IEN, IA-IPR), référent, équipe de circonscription, coordonnateurs de réseau, membre du DASED, psychologue scolaire, assistant (e) sociale, infirmier...)▪ Mettre en œuvre le travail collectif en participant aux temps de concertation et de rencontre dans l'école ou en inter-degré école-collège▪ Construire la relation avec les familles.▪ S'approprier et mettre en œuvre les 6 priorités du référentiel de l'Éducation prioritaire▪ S'engager dans la formation et les collectifs apprenants
Qualifications, connaissances et Compétences requis	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les conditions et les contraintes d'exercice en éducation prioritaire.▪ Connaître le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.▪ Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire.▪ Connaître les ressources académiques et nationales pour enseigner en éducation prioritaire. <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Travailler en équipe et développer une pédagogie explicite.▪ Se former et rechercher à se former à la prise en charge de la difficulté scolaire.▪ Développer une pratique réflexive.▪ Participer à la mise en œuvre des projets et contrats de réseau. <p><u>Savoir-être :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Faire preuve de bienveillance en préservant un niveau d'exigence élevé.▪ Motiver et valoriser.▪ Avoir le sens de l'écoute et de la coopération.

Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	<p>> Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique.- Curriculum vitae.- Lettre de motivation. <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (25') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none">- exposé des motivations du candidat (5') ;- questionnement de la commission (20'). <p><u>Date limite de dépôt des demandes</u> : le mercredi 20 novembre 2024 avant midi</p> <p><u>Date et lieu des entretiens</u> : du 25 novembre au 3 décembre 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane)</p>
---	---